

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 517

Artikel: La poule aux pilules d'or

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La poule aux pilules d'or

Chaque année, les Suisses achètent, à leurs propres frais ou à la charge de leur assurance-maladie, pour environ 1300 millions de francs de médicaments. Les pharmacies sont leurs principaux fournisseurs (62%), mais les drogueries (11%) et les médecins dispensants (15%) jouent aussi un rôle dans la distribution des spécialités pharmaceutiques, spécialement dans certains cantons suisses-alémaniques. Quant aux pharmacies d'hôpitaux elles représentent un bon huitième du marché aux prix de détail (12%).

Dans le domaine pharmaceutique, il faut distinguer le marché, c'est-à-dire le total des ventes, et la consommation effective. Les pharmacies de ménage regorgent d'emballages entamés et de cures non achevées, qui se "conservent" tant bien que mal dans des conditions souvent inadéquates (humidité). Il s'agit là d'un phénoménal gaspillage, qui a deux causes apparentes: l'automédication, par définition inconstante et superficiellement motivée, et le remboursement par les caisses-maladie, qui donne lieu à des prescriptions généreuses de la part des médecins et au sentiment assez répandu chez les assurés d'un "droit" à tous les emballages prescrits (même à titre d'essai ou en quantités de précaution).

LES STOCKS MORTS

Au total, selon le président de la Société suisse de pharmacie, le Genevois André Bédat, la valeur des médicaments gaspillés équivaudrait au dixième du marché pharmaceutique. Cette estimation demeure très modeste si on la compare aux études faites dans les pays voisins, latins notamment. En France par exemple, le "stock mort" de

spécialités pharmaceutiques vendues, dont la consommation ultérieure apparaît hautement improbable, représente une vingtaine de francs par habitant, soit plus d'un milliard de francs pour tout le pays ("Le Monde", 29.6.1979). Mme Simone Weil, ministre de la Santé, a déclaré formellement qu'elle estimait à 40% le "taux de gaspillage" des médicaments.

Mais les consommateurs ne sont — de loin — pas les seuls responsables du coûteux gaspillage qui sévit dans le domaine pharmaceutique. Ils apparaissent bien davantage comme les marionnettes d'un sinistre et trop classique spectacle: celui de la soif de profit, — couverte en l'occurrence par la mission de soulager ou de guérir.

DEUX PROCÉDÉS NOCIFS

La responsabilité de la sur-consommation de médicaments est portée en priorité par les 1600 laboratoires, petits ou grands producteurs, officines diverses et grossistes associés, qui inondent — on devrait dire "infestent" — le marché des médicaments, profitant du "laisser-faire" total qui y règne malgré le semblant d'ordre imposé par l'OICM (Office intercantonal du contrôle des médicaments).

Voyons de plus près ce phénomène! En premier lieu, il faut rappeler que les substances actives de base ne sont pas légion et surtout que les découvertes pharmaceutiques sont très lentes. Pour augmenter artificiellement la quantité de médicaments sur le marché, on recourt à deux procédés publicitaires classiques, aussi nocifs l'un que l'autre, à savoir: la recherche des variantes d'une part et la politique des marques de l'autre.

La recherche des variantes consiste à introduire sur le marché un médicament qui ressemble comme un frère à un autre, mais dont on modifie faiblement la pureté ou la

composition par des adjuvants divers, colorants, stabilisateurs, etc... Ces variantes ne représentent aucun intérêt thérapeutique nouveau mais servent d'appât publicitaire et permettent le cas échéant de tourner le contrôle des prix. Le résultat est un brouillage scientifique peu commun. Un exemple parmi d'autres: la cortisone. Cette substance existe en Suisse sous 50 appellations différentes, chacune propre à la maison qui la commercialise, alors que deux ou trois seulement la produisent. Cette recherche infinie de variantes explique qu'il existe en Suisse 20.000 produits pharmaceutiques enregistrés, y compris les formes et les dosages, représentant en fait 6.000 spécialités de marque. Sur ce total, un médecin généraliste n'en utilise vraiment qu'une centaine, un hôpital moderne n'en tient que 300. Alors, la différence entre les 20.000 variantes et les 300 médicaments utiles dans un hôpital, c'est le bluff de la commercialisation!

UN TÉMOIN BIEN PLACÉ

Nul n'est mieux placé pour témoigner de cette calamité que le président de la Société suisse de pharmacie (déjà cité) qui fait un peu figure de "rebelle" ou de Caton, rappelant ses coreligionnaires à une certaine discipline. Parlant du marché des médicaments, il affirme (tiré d'un exposé fait à Bâle en juin 1979):

"En Suisse, c'est le laisser-aller le plus complet. Quant aux conditions de vente, il vaut mieux n'en pas parler, le marketing fleurt partout, des "actions spéciales" sont lancées, les visiteurs médicaux ne sont parfois que d'habiles vendeurs, la publicité est astucieuse, tout concourt au développement de la consommation".

Et plus loin, cette remarque sur le système lui-même de vente des médicaments:

"On aura beau multiplier les mises en garde

aux consommateurs, les priant de faire attention, d'économiser, de ne pas abuser, de suivre les modes d'emploi, etc., cela ne servira à rien aussi longtemps que les distributeurs utiliseront tous les moyens pour développer la consommation des médicaments. Le plus piquant dans toute cette affaire, d'où les pharmaciens d'officine ne sortent pas aussi purs que les voit leur président, est qu'en juin 1969 déjà, la majorité des entreprises pharmaceutiques établies en Suisse ou représentées dans ce pays ont décidé d'élaborer un "Gentlemen's Agreement pour l'information médicale". Ce document, auquel ont souscrit environ 300 maisons, est complété par un Code de l'industrie pharmaceutique suisse pour l'information médicale.

Ces papiers réglementent la promotion pour les spécialités pharmaceutiques, dont la vente et la publicité se veulent éthiques. Comme, de l'avis même de l'industrie chimique, le marché des médicaments ne s'en est pas trouvé d'un seul coup moralisé, une autoréglementation des rabais et conditions a été mise au point l'an dernier (cf DP 446/23 mars 1978).

Tous ces "efforts" de la part de l'industrie, qui combat évidemment plus volontiers l'abus des médicaments que leur gaspillage, ne changent pas grand'chose au fond de la question, et surtout n'y apportent pas de solution.

TROIS FREINS

Celle-ci est à chercher du côté d'un contrôle très strict non pas des produits de marque soumis à la procédure d'enregistrement par l'OICM, mais bien de la commercialisation des substances de base. En toute simplicité, nous osons rappeler ici les démarches suggérées dans le no 24 de "Domaine public" (en 1965), dont l'urgence saute aux yeux maintenant plus que jamais:

- interdiction ou limitation très stricte des noms de marque pour les spécialités pharmaceutiques, en vue de mettre fin à la prolifération de variantes inutiles;
- institution d'un contrôle draconien de la publicité pour les médicaments, non seulement destinée au grand public (interdiction des hypocrites vitrines!) mais aussi et surtout aux prescripteurs (réglementation des délégués médicaux et autres généreux visiteurs);
- l'information du corps médical et des pharmaciens devrait être confiée à un/des organisme(s) indépendant(s) des fabricants et représentants généraux.

Les professionnels craignent manifestement que de telles mesures tendent à étrangler la poule aux oeufs d'or, qui pond généreusement dans les pharmacies de ménage, pour le plus grand profit de ses éleveurs-fabricants.

PS. Une information objective et indépendante du corps médical est possible. "24 Heures" l'a même rencontrée récemment. Voir l'article consacré à la "Medical Letter" dans "24 Heures" 2 octobre 1979).

NB. Inutile de préciser que, une fois de plus, notre but n'est pas de clore le débat par ces quelques lignes! Aux lecteurs de DP de prendre la parole sur ce sujet capital s'ils le désirent... En définitive, rien n'est plus délicat à saisir que le système de santé. A l'examen par exemple, toutes les comparaisons internationales soulèvent plus de questions qu'elles ne contribuent à en résoudre. Pourquoi prescrit-on cinq médicaments par tête d'habitant en Angleterre et aux Etats-Unis, six en France et environ dix aux Pays-Bas? Un mystère parmi d'autres (statistique citée dans le dernier bouquin paru sur la question aux éditions Pierre-Marcel Favre à Lausanne, "Chère Médecine" Pierre Rentchnick et Gerhard Kocher).

NOTES DE LECTURE

Les patriotes qui inquiètent

Ne nous arrêtons pas aux cadres des partis, cherchons plus loin ces hommes de droite et de gauche, qui désirent être bien renseignés sur leurs adversaires. Ils travaillent en général discrètement, à droite. Ceux de gauche publient souvent les résultats de leurs recherches. C'est parfois un procès-verbal d'une séance non publique que diffuse une revue marginale. C'est maintenant un fort volume (1) de 500 pages de quatre jeunes journalistes sur la réaction politique en Suisse. Répertoriées, plus de 1200 personnes; plusieurs centaines d'organisations citées (pas toutes de droite). Les titres des chapitres sont significatifs: les cadres de la nation, les francs-tireurs contre la concordance, les faiseurs d'opinion, les "cinceristes", la nouvelle droite, les intégristes religieux, les idéologues, les politiciens en fuite et les néo-nazis.

Dans ce livre, conçu et rédigé par des Suisses alémaniques, la Suisse romande est souvent citée et le Tessin n'est pas oublié. Pas de révélations majeures pour les observateurs attentifs de la vie politique dans son ensemble (marginalité comprise), mais tout de même une documentation unique dans son ampleur et dans sa quête des preuves.

Quelques détails sont peut-être inexacts: Theo Chopard, par exemple, n'a jamais été correspondant parlementaire radical (page 53) mais dans l'ensemble nous considérons cette somme comme une contribution incomparable à une meilleure connaissance en profondeur de notre pays.

R.B.

(1) Jürg Frischknecht, Peter Haffner, Ueli Haldimann, Peter Niggli: Die unheimlichen Patrioten-, Limmat Verlag. Le dessin de la couverture est de Martial Leiter.